

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (fiche nationale)

Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (fiche nationale)

Code de la fiche :
RNCP40193

Etat :
Active

 [Télécharger la fiche](#)  [Aide en ligne](#)  [Supplément Europass : FR - EN](#)

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 6
	Code(s) NSF	313 : Finances, banque, assurances, immobilier
	Formacode(s)	34076 : Gestion relation client 41036 : Assurance 41062 : Banque
	Date de début des parcours certifiants	01-01-2025
	Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2029

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Une question ? 



Top

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-
AVIGNON UNIVERSITE	19840685200204	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION	19811201300018	-	-
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE (IPG) - INP GRENOBLE	19381912500017	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
NIMES UNIVERSITE	93249157400012	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-
UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	93823061200013	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	19911975100014	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE BREST	94129831700012	-	-
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS)	19561718800600	-	-

Une question ? ✕

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	1920266490026 4	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA)	19640251500270	-	-
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD)	19660437500010	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	1986085640037 5	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	-	-
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	https://www.unistra.fr/
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	-
UNIVERSITE DE TOULOUSE	93827139200012	-	-
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	-	-
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	-	-

 Une question ? 

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	-
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET (EPSCP)	93850168100010	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP)	93810656400017	-	-
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017	-	-
UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS	13002995200012	-	-
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF)	13002574500014	-	-
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE	13003061200019	-	-
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013	-	-

Une question ? ✕

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Face aux défis sociétaux actuels, les secteurs assurantiel et bancaire sont en pleine transformation.

Trois axes majeurs peuvent être identifiés : la transformation digitale, les impacts de l'IA et les enjeux de cybersécurité, d'un côté ; la recherche d'innovation dans la qualité du service rendu et les enjeux de l'expérientiel client, de l'autre ; ainsi que la prise en compte de la transition écologique et des enjeux de décarbonation à horizon 2050. Ces défis entraînent une transformation significative dans le rôle et les compétences des conseillers clientèle (évolution des postes de chargés d'accueil, externalisation des fonctions back office de premier niveau impliquant le développement en compétences des conseillers clientèles, etc.).

Dans ce contexte, la licence professionnelle "Assurance, banque, finance : chargé de clientèle" a pour objectif de former des collaborateurs de l'assurance aux fonctions liées à la relation client (conseiller en assurance, chargé de clientèle) ou de la banque de détail aux fonctions de conseiller de clientèle sur le marché des particuliers, encore appelés chargés de clientèle particuliers ou conseillers clientèle particuliers, possédant les fondamentaux en droit, économie, gestion mais aussi les compétences techniques et commerciales permettant de conseiller, développer et de fidéliser un portefeuille clients, tout en prenant en compte les enjeux de transformation du secteur.

Activités visées :

- Écoute et questionnement du client/prospect en vue de collecter les informations utiles à l'analyse de sa situation (étude des bilans dans le cas des entreprises par exemple) ou du besoin de garanties de ses clients.
- Formulation d'offres socialement et écologiquement responsables.
- Montage de dossiers et suivi administratif, dans le respect de la législation et des procédures.
- Évaluation des risques des financements accordés.
- Prospection de nouveaux clients.
- Vente de produits financiers ou d'assurance de son établissement.
- Suivi de sa clientèle (garanties et prestations d'assurance, solutions de financement, investissements, placements...).
- Contribution aux activités de coordination dans son service et à l'analyse des évolutions du marché.
- Participation aux campagnes de promotion des produits ou services de son établissement.
- Évaluation et amélioration des objectifs de ventes de produits d'assurance, d'épargne, de collecte, de crédits et de services fixés par sa direction.
- Traitement des réclamations des clients relevant de son domaine ou transmission au service concerné.

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Une question ? X

Compétences spécifiques de la mention

- Analyser l'environnement monétaire, financier, économique et social de la banque et de l'assurance, en étudiant notamment leur fonctionnement monétaire et financier, l'organisation des marchés financiers ainsi que les outils financiers disponibles, afin de pouvoir proposer au client des offres socialement responsables.
- Développer une culture juridique et fiscale en maîtrisant les fondamentaux juridiques et analyser leurs impacts sur la situation du client afin d'identifier au mieux les besoins des clients et de faire des offres commerciales adaptées, sécurisées et responsables.
- Identifier les opportunités et contraintes liées à la transition écologique au sein de l'écosystème bancaire et assurantiel, en tenant compte des évolutions réglementaires (comme le règlement européen SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) ou les normes sur la taxonomie verte), des attentes sociétales et des risques environnementaux pour proposer des solutions innovantes et adaptées aux enjeux.
- Appliquer la réglementation en vigueur, le devoir de conseil et la politique environnementale de l'entreprise
- Constituer son portefeuille client par des actions de prospection et de mise à jour de fichiers clients afin de bien connaître les besoins de ses clients et leurs évolutions possibles au regard de leur situation et de leur âge.
- Conseiller son client en développant sa capacité d'écoute et la compréhension de ses besoins, contextualisés notamment au regard des enjeux de la transition écologique et des attentes collectives, afin de formuler les offres les plus adaptées.
- Négocier avec son client en prenant en compte tous les paramètres du contrat en vue de sa conclusion
- Développer de la veille sur les nouveaux produits/services bancaires et assurantiers, sur les nouvelles technologies (intelligence artificielle, cybersécurité) en étoffant son réseau et sa démarche de recherche d'informations pour être en capacité de proposer des offres responsables innovantes et les plus adaptées à ses clients.
- Actionner des leviers de développement de son activité en améliorant notamment la qualité de service afin de développer son portefeuille client et de contribuer à l'accroissement du PNB.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Blocs de compétences

RNCP40193BC01 - Utiliser les outils numériques de référence

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40193BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse

Une question ? ✕

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40193BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

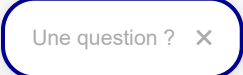
Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40193BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40193BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.


 Une question ? ✕

RNCP40193BC06 - Analyser l'écosystème de la banque et de l'assurance

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Analyser l'environnement monétaire, financier, économique et social de la banque et de l'assurance, en étudiant notamment leur fonctionnement monétaire et financier, l'organisation des marchés financiers ainsi que les outils financiers disponibles, afin de pouvoir proposer au client des offres socialement responsables. - Développer une culture juridique et fiscale en maîtrisant les fondamentaux juridiques et analyser leurs impacts sur la situation du client afin d'identifier au mieux les besoins des clients et de faire des offres commerciales adaptées, sécurisées et responsables. - Identifier les opportunités et contraintes liées à la transition écologique au sein de l'écosystème bancaire et assurantiel, en tenant compte des évolutions réglementaires (comme le règlement européen SFDR (<i>Sustainable Finance Disclosure Regulation</i>) ou les normes sur la taxonomie verte), des attentes sociétales et des risques environnementaux pour proposer des solutions innovantes et adaptées aux enjeux. - Appliquer la réglementation en vigueur, le devoir de conseil et la politique environnementale de l'entreprise	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40193BC07 - Gérer la relation client en matière bancaire ou d'assurance

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Constituer son portefeuille client par des actions de prospection et de mise à jour de fichiers clients afin de bien connaître les besoins de ses clients et leurs évolutions possibles au regard de leur situation et de leur âge. - Conseiller son client en développant sa capacité d'écoute et la compréhension de ses besoins, contextualisés notamment au regard des enjeux de la transition écologique et des attentes collectives, afin de formuler les offres les plus adaptées. - Négocier avec son client en prenant en compte tous les paramètres du contrat en vue de sa conclusion	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40193BC08 - Contribuer à la performance de son organisation bancaire ou assurantielle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Développer de la veille sur les nouveaux produits/services bancaires et assurantiers, sur les nouvelles technologies (intelligence artificielle, cybersécurité) en étoffant son réseau et sa démarche de recherche d'informations pour être en capacité de proposer des offres responsables innovantes et les plus adaptées à ses clients. - Actionner des leviers de développement de son activité en améliorant notamment la qualité de service afin de développer son portefeuille client et de contribuer à l'accroissement du PNB.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences blocs de compétences et/ou par correspondance sont définies par chaque certificateur qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités peuvent être modulées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Une question ? ✕

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

K : Activités financières et d'assurance

Type d'emplois accessibles :

- Chargé/conseiller clientèle particulier en banque ou en assurance

Après 2 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de chargé/responsable de clientèle professionnelle, sous réserve d'une formation complémentaire sur le marché des professionnels.

Code(s) ROME :

C1102 - Conseil clientèle en assurances

C1206 - Gestion de clientèle bancaire

C1201 - Accueil et services bancaires

C1203 - Relation clients banque/finance

C1205 - Conseil en gestion de patrimoine financier

Références juridiques des réglementations d'activité :

Arrêté du 9 juin 2016 pris pour application de l'article D. 313-10-2 du code de la consommation (devenu D. 314-23) qui précise le programme de formation et le nombre d'heures de formations requises pour les personnels des prêteurs et des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement dans le cadre de la distribution du crédit immobilier

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la	-

Une question ? X

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Une question ? X

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	AVIGNON UNIVERSITE, arrêté du : 30/04/2024 CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 12/07/2021 INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE (IPG), arrêté du : 27/05/2021 NANTES UNIVERSITE, arrêté du : 12/07/2022 NIMES UNIVERSITE, arrêté du : 26/05/2021 UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE, arrêté du : 03/07/2023 UNIVERSITE BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO), arrêté du : 30/06/2022 UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE (UCA), arrêté du : 30/06/2021 UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE, arrêté du : 05/06/2024 UNIVERSITE D'ANGERS, arrêté du : 20/07/2022 UNIVERSITE DE BORDEAUX, arrêté du : 19/07/2022 UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS), arrêté du : 01/07/2022 UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, arrêté du : 04/07/2022 UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI, arrêté du : 17/05/2024 UNIVERSITE DE LA REUNION, arrêté du : 04/07/2023 UNIVERSITE DE LILLE, arrêté du : 20/07/2023 UNIVERSITE DE LIMOGES, arrêté du : 28/05/2024 UNIVERSITE DE LORRAINE, arrêté du : 16/02/2024 UNIVERSITE DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021 UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA), arrêté du : 29/06/2022 UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD), arrêté du : 08/06/2021 UNIVERSITE DE POITIERS, arrêté du : 17/04/2023 UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA), arrêté du : 28/03/2024 UNIVERSITE DE RENNES, arrêté du : 06/07/2022 UNIVERSITE DE ROUEN-NORMANDIE, arrêté du : 27/06/2022 UNIVERSITE DE STRASBOURG, arrêté du : 06/03/2024 UNIVERSITE DE TOULON, arrêté du : 29/04/2024 UNIVERSITE DE TOURS, arrêté du : 14/05/2024 UNIVERSITE DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (UVSQ), arrêté du : 28/05/2021 UNIVERSITE DES ANTILLES, arrêté du : 01/07/2022 UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE, arrêté du : 03/06/2021 UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE, arrêté du : 18/06/2024 UNIVERSITE D'ORLEANS, arrêté du : 21/03/2024 UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE, arrêté du : 16/05/2023 UNIVERSITE DU MANS, arrêté du : 20/07/2022 UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, arrêté du : 02/06/2021 UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL, arrêté du : 07/07/2021 UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE, arrêté du : 21/09/2022 UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, arrêté du : 20/07/2022 UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN, arrêté du : 20/07/2022 UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP), arrêté du : 12/06/2024 UNIVERSITE PARIS CITE, arrêté du : 03/11/2022 UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC), arrêté du : 09/06/2021

Une question ? ✕

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
	UNIVERSITE PARIS NANTERRE, arrêté du : 08/07/2021 UNIVERSITE PARIS XIII PARIS-NORD VILLETANEUSE, arrêté du : 03/11/2021 UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS, arrêté du : 12/07/2021 UNIVERSITE PARIS-SACLAY, arrêté du : 12/07/2021 UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF), arrêté du : 10/05/2023 UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC - CHAMBERY, arrêté du : 31/05/2021 UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER, arrêté du : 31/08/2021
-	UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE, arrêté du : 15/07/2021

Date de publication de la fiche	10-02-2025
Date de début des parcours certifiants	01-01-2025
Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-12-2033

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.ut-capitole.fr/>

<https://www.cyu.fr/>

<https://www.grenoble-inp.fr/>

<https://www.univ-nantes.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/en>

<https://www.uca.fr/>

<https://www.u-picardie.fr/>

<https://www.univ-angers.fr/>

<https://univ-avignon.fr/>

<https://www.univ-fcomte.fr/>

<https://www.u-bordeaux.fr/>

<https://www.univ-brest.fr/fr>

<https://www.univ-ubs.fr/fr/index.html>

<https://www.unicaen.fr/>

<https://www.univ-smb.fr/>

<https://www.universita.corsica.fr/>

<https://www.u-bourgogne.fr/>

<https://www.univ-reunion.fr/>

<https://www.univ-lille.fr/>

<https://www.unilim.fr/>

<https://www.univ-lorraine.fr/>

Une question ? ✕

<https://www.umontpellier.fr/>
<https://www.unimes.fr/>
<https://www.univ-pau.fr/>
<https://www.univ-perp.fr/>
<https://www.univ-poitiers.fr/>
<https://www.univ-reims.fr/>
<https://www.univ-rennes.fr/>
<https://www.univ-rouen.fr/>
<https://www.univ-st-etienne.fr/>
<https://www.unistra.fr/>
<https://www.univ-tln.fr/>
<https://www.univ-tours.fr/>
<https://www.uvsq.fr/>
<http://www.univ-ag.fr/>
<https://www.univ-evry.fr/>
<https://www.univ-orleans.fr/>
<https://www.univ-littoral.fr/>
<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>
<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/>
<http://www.univ-lemans.fr/>
<https://www.univ-lyon2.fr/>
<https://www.univ-lyon3.fr/>
<https://u-paris.fr/>
<https://www.u-pec.fr/>
<https://www.parisnanterre.fr/>
<https://www.universite-paris-saclay.fr/>
<http://www.assas-universite.fr/>
<https://www.univ-paris13.fr/>
<https://www.uphf.fr/>
<https://www.univ-tlse3.fr/>

Données en open data : [Insertion professionnelle des diplômés](#)

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	Est ajouté	Une question ? ✕
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017	Est ajouté	10-02-2025

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD)	19660437500010	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	Est ajouté	10-02-2025
AVIGNON UNIVERSITE	19840685200204	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	19911975100014	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE	19594403800205	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS)	19561718800600	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	Est ajouté	10-02-2025

Une question ? ✕

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA)	19640251500270	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	Est ajouté	10-02-2025
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	Est ajouté	10-02-2025
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION	19811201300018	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	Est ajouté	10-02-2025

Une question ? ✕

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF)	13002574500014	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	19202664900264	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS	13002995200012	Est ajouté	10-02-2025
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	Est ajouté	10-02-2025

Une question ? ✕

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019	Est ajouté	10-02-2025
NIMES UNIVERSITE	93249157400012	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP)	93810656400017	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE JEAN MONNET (EPSCP)	93850168100010	Est ajouté	10-02-2025
UNIVERSITE DE TOULOUSE	93827139200012	Est ajouté	10-02-2025
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE (IPG) - INP GRENOBLE	19381912500017	Est ajouté	21-02-2025
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	Est retiré	03-03-2025
UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	93823061200013	Est ajouté	03-03-2025
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	Est retiré	01-04-2025
UNIVERSITE DE BREST	94129831700012	Est ajouté	01-04-2025
UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE	13003061200019	Est ajouté	11-04-2025
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	Est retiré	27-05-2025

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP30181</u>	Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

[Une question ?](#) 

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

Une question ? ✕